

Lyon, le 30 mai 2024

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Dans le contexte de crise du logement, la Métropole de Lyon augmente ses aides à la pierre pour soutenir le logement social**

La Métropole de Lyon a délibéré, lors de la commission permanente du 27 mai 2024, une augmentation, pour l'année 2024, de ses subventions d'aide à la pierre aux bailleurs sociaux. Cet effort supplémentaire de la collectivité s'inscrit dans un contexte national de crise du logement qui impacte la production de logements.

L'aide à la pierre désigne l'aide publique mobilisée pour la production de logements sociaux soit dans le cadre de programmes neufs, soit par l'acquisition et la rénovation de bâtiments anciens. Son barème est délibéré chaque année.

En 2024, dans un contexte de crise persistante du logement, la Métropole de Lyon a acté l'augmentation de l'aide à la pierre pour soutenir les bailleurs sociaux, très fortement mobilisés en faveur de la production sociale, et afin de contribuer à la sortie des opérations.

Cette mesure s'inscrit en complément du plan d'urgence pour le logement et l'immobilier doté de 10M€. Ce dernier, validé par la Métropole de Lyon à la fin de l'année 2023, a déjà permis de soutenir 64 opérations, représentant plus de 3800 logements, dont 1200 ayant fait l'objet d'une réorientation.

Avec l'augmentation des aides à la pierre, la Métropole de Lyon ajuste son barème de subvention en priorisant les typologies de logement les plus sociaux (PLUS et PLAI). Concrètement, cela se traduira par une augmentation forfaitaire de +2000 € par logement en PLUS et de +1000€ par logement en PLAI. La hausse générée pourra atteindre jusqu'à 5M€ au bénéfice des bailleurs sur l'année 2024.

Des enveloppes spécifiques sont également prévues par l'État au titre de la « bonification zones tendues », du « recyclage foncier et immobilier » ou des « opérations en communes carencées issues de la mise en œuvre du droit de préemption urbain ». Ces subventions complémentaires seront mobilisables sur la base de l'analyse conjointe des demandes par les services et l'État de la Métropole de Lyon.

*« Les bailleurs sociaux mobilisent davantage leurs fonds propres dans un contexte de crise. Il était donc indispensable, afin de répondre aux besoins en logement des grandes lyonnaises et des grands lyonnais, et alors qu'une grande partie de la population se trouve fragilisée par les conséquences de cette crise, de venir soutenir nos bailleurs, en première ligne pour la production de logements sociaux. En augmentant nos aides à la pierre, nous agissons en complément du plan d'urgence pour le logement et l'immobilier, qui a déjà permis de débloquer 3800 logements. » **Renaud Payre**, Vice-Président de la Métropole de Lyon en charge du logement, de l'habitat et de la politique de la ville*

*« Dans le contexte de crise que nous connaissons, les bailleurs sociaux restent fortement mobilisés pour développer le logement social sur le territoire de la Métropole de Lyon et engager des opérations de réhabilitation sur le patrimoine qui le nécessite. Production de nouveaux logements et réhabilitation nécessitent des investissements financiers conséquents. Nous nous félicitons de la mobilisation de la Métropole de Lyon pour soutenir le développement du logement social qui se traduit par de multiples*

*actions, que ce soit en termes d'action foncière ou de financements complémentaires. L'augmentation des aides à la pierre en 2024 est une nouvelle contribution précieuse de la Métropole pour répondre aux besoins en logement des habitants.* » **Anne Warsmann**, Présidente d'ABC Hlm

La Métropole de Lyon assure également la gestion des crédits de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) afin de financer les projets de réhabilitations des copropriétés et des propriétaires. Cela permet de répondre à des enjeux de performance énergétique de l'habitat, de lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne, d'adaptation au vieillissement et handicap et de captation et réhabilitation des logements existants en vue de leur donner une vocation sociale.

Le montant des aides ANAH peut se cumuler avec les aides ECORENO'V de la Métropole de Lyon. Le budget total prévu de la Métropole et l'ANAH pour l'année 2024 est de 61 M€.

